



Troubles de la marche

🕒 paru le 08/07/2020 • adapté au contexte belge francophone

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

De quoi s'agit-il ?

Le terme « troubles de la marche » regroupe toutes sortes d'affections qui empêchent de marcher normalement. Les troubles de la marche peuvent avoir un impact important sur la mobilité, l'autonomie et le risque de chute. Chez les personnes jeunes, un trouble de la marche est généralement causé par une affection spécifique. Chez les personnes plus âgées, un trouble de la marche peut être la conséquence d'une combinaison de plusieurs maladies ou pathologies.

Les troubles de la marche sont classés en 2 catégories selon leur origine :

- neurologique, c'est-à-dire causé par une atteinte du système nerveux
- non neurologique.

Voici quelques exemples de causes non neurologiques :

- Fracture des membres inférieurs ;
- [Arthrose, arthrite](#) ;
- Mauvais état général ;
- [Mauvaise circulation sanguine dans les jambes](#) ;
- Faible tension artérielle lors du passage à la station debout (hypotension orthostatique) ;
- Problème localisé au niveau de la jambe ou du pied (durillons, déformation d'un orteil, pieds plats) ;
- Anciennes lésions ;
- [Diminution de la vision](#).

Voici quelques causes neurologiques:

- Affections qui compriment la moelle épinière ([hernie](#), myélite, etc.) ;
- [Hémorragies cérébrales](#), plus particulièrement hématome sous-dural (épanchement de sang dans l'espace entre 2 méninges déterminées) ;
- [Accident vasculaire cérébral \(AVC\)](#) ;
- [Maladie de Parkinson](#) ;
- [Alcoolisme](#) ;
- [Polyneuropathie due, par exemple, au diabète](#) ;
- [Tumeur au niveau du cerveau ou de la moelle épinière](#) ;
- [Sclérose latérale amyotrophique \(SLA\)](#) ;
- [Sclérose en plaques \(SEP\)](#).

Comment les reconnaître ?

Les troubles de la marche peuvent s'accompagner de plusieurs symptômes, tels que des chutes fréquentes, des difficultés à marcher, marcher avec les pieds écartés, une posture penchée en avant et une sensation d'incertitude et d'instabilité lors de la marche.

Comment le diagnostic est-il posé ?

Une questionnaire spécifique et un examen clinique permettront au médecin de trouver la cause exacte. Si nécessaire, il demandera des examens complémentaires.

Que peut faire votre médecin ?

Le traitement d'un trouble de la marche dépend du diagnostic ou de sa cause. La prise en charge sera ainsi totalement différente chez une personne atteinte de la maladie de Parkinson ou chez une personne qui a subi un accident vasculaire cérébral.

Par ailleurs, cette prise en charge est souvent multidisciplinaire, ce qui signifie qu'elle implique plusieurs prestataires de soins. Dans le cas de troubles de la marche, il s'agit le plus souvent d'un kinésithérapeute, d'un médecin (de rééducation) et d'un ergothérapeute. Parfois, des dispositifs spéciaux doivent être utilisés.

Que pouvez-vous faire ?

Dans de nombreux cas, l'essentiel est de continuer à bouger, parfois avec quelques adaptations.

Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Troubles de la démarche' \(2000\), mis à jour le 09.03.2016 et adapté au contexte belge le 20.07.2019 – ebpracticenet](#)